

NÉOUX

Creuse, canton et arrondissement Aubusson, 302 habitants

ÉGLISE PAROISSIALE, sous le vocable de saint Martial. Le patronage appartenait à l'évêque de Limoges. L'archiprêtre d'Aubusson avait son titre uni à celui de la cure de Néoux depuis 1288.

C'est un édifice modeste (long. 22 mètres). Conforme au parti habituel des églises rurales en Limousin, il consiste en une nef unique de trois travées, la dernière, terminée par un mur droit, servant de chœur. Deux chapelles greffées au nord et au sud, aux XVII^e et XVIII^e s., l'élargissent au niveau de la seconde travée. Elles donnent en plan l'illusion d'un transept, mais elles sont beaucoup plus basses que le vaisseau. Peu élancé malgré tout, celui-ci a reçu des voûtes d'ogives dont les nervures, profilées d'un tore aminci, retombent aux angles sur des culots. En revanche, les arcs-doubleaux à rouleau unique qui séparent les travées sont reçus par des colonnes engagées sur des dossierets arrondis.

Pour augmenter un peu les capacités d'accueil, une petite tribune a été montée à l'époque moderne contre le revers de la façade. Le chœur est

Néoux (Creuse) – Église Saint-Martial
1. Façade sud et clocher



1

